

LES MISSIONS DE FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES

Association reconnue d'utilité publique

- ▶ Soutenir les familles et les personnes malades
- ▶ Informer l'opinion et impliquer les pouvoirs publics
- ▶ Contribuer à la recherche
- ▶ Former les professionnels, les aidants et les bénévoles

www.francealzheimer.org

PRÈS DE CHEZ VOUS :

Avec le soutien de :

fondation
ROGER DE SPOELBERCH



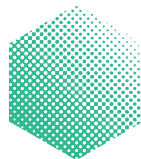
AG2R LA MONDIALE

IRCEM
GROUPE

KLESIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

MNT

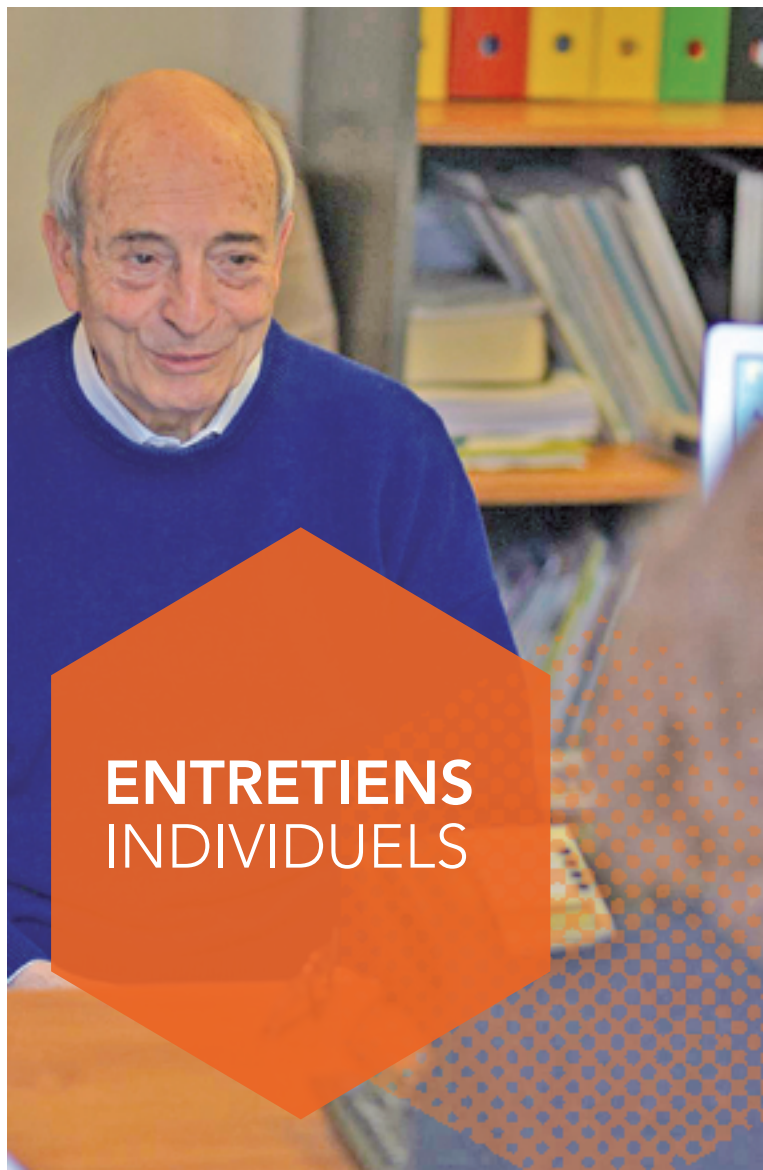
RSI
Régime Social
des Indépendants



FRANCE
ALZHEIMER
& MALADIES APPARENTÉES

www.francealzheimer.org

UN MALADE, C'EST TOUTE UNE FAMILLE QUI A BESOIN D'AIDE



ENTRETIENS
INDIVIDUELS

Service communication France Alzheimer, 2014. Crédit photos : FA - Cyril Badet

Union nationale des associations France Alzheimer
et maladies apparentées
21, boulevard Montmartre - 75002 Paris



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Proposés par certaines associations, les entretiens individuels sont conduits par un psychologue spécialement formé, pour accompagner les décisions importantes et aider les familles à traverser des épisodes difficiles.

Il n'est pas question ici d'engager avec l'aidant une véritable psychothérapie, c'est pourquoi ces entretiens sont limités dans le temps et réservés aux situations de crise.

À QUI CELA S'ADRESSE ?

L'écoute en groupe de parole ne correspond pas toujours au besoin de s'exprimer de certains aidants. Trop envahis par leurs émotions, ils peuvent monopoliser l'espace de parole, ou à l'inverse, être très en repli dans l'impossibilité de se reconnaître dans la parole de l'autre et mal à l'aise pour s'exprimer en public.

Les entretiens individuels répondent ainsi à un besoin de parler de façon privilégiée avec un professionnel psychologue en dehors de la présence du groupe.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

Ces entretiens individuels ont pour objectif de :

- ▶ désamorcer une situation de crise qui cristallise des tensions intra-familiales ;
- ▶ permettre l'expression des émotions attachées à une situation douloureuse ;
- ▶ envisager le type de soutien à mettre en place en fonction des besoins de l'aidant ;
- ▶ accompagner une décision difficile générant un fort sentiment de culpabilité.

“ *J'ai beaucoup de mal à exprimer mes difficultés face aux autres. L'entretien en tête-à-tête avec la psychologue me permet de dire mes angoisses et mes peines plus librement, sans me sentir jugée.* ”

INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ **Fréquence** : à déterminer avec l'association départementale.
- ▶ **Accès** : comme pour toute action de soutien développée par France Alzheimer et maladies apparentées, elle est proposée gratuitement aux familles adhérentes.
- ▶ **Lieu** : siège des associations départementales.
- ▶ **Renseignements** : www.francealzheimer.org rubrique "Contacter votre association locale" ou 0811 112 112 (coût d'un appel local).